

**FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION
DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2005

**FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE
COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**

États financiers
Le 31 décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du vérificateur	1
Bilan	2
État des résultats et capitaux propres	3
État des flux monétaires	4
Notes accompagnant les états financiers	5 – 8

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'intention du fiduciaire du FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Nous avons vérifié le bilan du **FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE** en date du **31 décembre 2005** ainsi que les états des résultats et capitaux propres et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'année qui vient de se terminer. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification.

Notre vérification s'est déroulée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes prescrivent que l'on établisse un plan et que l'on effectue une vérification dans le but d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes sérieuses. Une vérification englobe l'examen, par sondage, des preuves à l'appui des sommes et des renseignements à fournir dans les états financiers. Une vérification permet également d'évaluer les normes comptables utilisées, les prévisions importantes que fait la direction et la présentation globale des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent à juste titre, à tous égards importants, la situation financière de la fiducie au **31 décembre 2005** et les résultats de ses activités et de ses flux monétaires actualisés pour l'année terminée en vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada.

Stanley Kwan & Company
COMPTABLES AGRÉÉS

Toronto
Le 19 janvier 2006
(Sauf nota 4, datée du
3 mars 2006)

**FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE
COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**

Bilan

Le 31 décembre 2005

	<u>2005</u> \$	<u>2004</u> \$
Actif		
À court terme		
Encaisse et quasi-espèces	2 926 877	2 831 041
Intérêts courus à recevoir	<u>119 516</u>	<u>66 419</u>
	3 046 393	2 897 460
Titres à échéance déterminée (nota 3)	<u>14 285 958</u>	<u>11 995 460</u>
	<u>17 332 351</u>	<u>14 892 920</u>
Passif		
Créditeurs et comptes de régularisation	6 420	3 210
Capital	17 325 931	14 889 710
	<u>17 332 351</u>	<u>14 889 920</u>

Approuvé au nom du fiduciaire

_____, fiduciaire

**FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE
COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**

**État des résultats et capitaux propres
Exercice se terminant le 31 décembre 2005**

	<u>2005</u> \$	<u>2004</u> \$
Revenus		
Intérêts créditeurs	539 883	474 912
Pertes sur la cession de titres à échéance déterminée	<u>(51 942)</u>	<u>(21 943)</u>
	<u>487 941</u>	<u>452 969</u>
Dépenses		
Honoraires	3 210	3 210
Droits payables au fiduciaire	<u>48 510</u>	<u>37 787</u>
	<u>51 720</u>	<u>40 997</u>
Bénéfice net de l'exercice	436 221	411 972
Capitaux, début de l'exercice	14 889 710	12 474 528
Apport	<u>2 000 000</u>	<u>2 003 210</u>
Capitaux, fin de l'exercice	<u>17 325 931</u>	<u>14 889 710</u>

**FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE
COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**

État des flux monétaires

Exercice se terminant le 31 décembre 2005

	<u>2005</u> \$	<u>2004</u> \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	436 221	411 972
Perte sur la cession d'immobilisations	51 942	21 943
Changements dans les autres éléments du fonds de roulement autre que les disponibilités (1)	<u>(49 887)</u>	<u>23 571</u>
	<u>438 276</u>	<u>457 486</u>
Activités d'investissement		
Achat de titres à échéance déterminée	(34 083 647)	(12 821 835)
Cession de titres à échéance déterminée	31 741 207	13 189 140
	<u>(2 342 440)</u>	<u>367 305</u>
Activités de financement		
Apport de capitaux	<u>2 000 000</u>	<u>2 003 210</u>
Augmentation nette de l'encaisse	95 836	2 828 001
Encaisse, début de l'exercice	<u>2 831 041</u>	<u>3 040</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>2 926 877</u>	<u>2 831 041</u>
 (1) Changements dans les autres éléments du fonds de roulement autre que les disponibilités représentées par :		
Intérêts courus à recevoir	(53 097)	23 571
Créditeurs et comptes de régularisation	<u>3 210</u>	<u>-</u>
	<u>(49 887)</u>	<u>23 571</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux monétaires actualisés		
Intérêts payés	<u>46 875 \$</u>	<u>25 194</u>

FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Notes accompagnant les états financiers
Exercice se terminant le 31 décembre 2005

1. Description de la fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, une loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, est entrée en vigueur le 15 novembre 2002. En vertu de cette Loi, la fiducie a été établie par Énergie atomique du Canada limitée et les biens de la fiducie sont détenus par la Compagnie Trust CIBC. Les contributions à la fiducie ont été faites conformément aux dispositions de la Loi.

2. Résumé des conventions comptables importantes

(a) Utilisation des estimations dans la préparation des états financiers

Dans le cadre de la préparation des états financiers du fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire, le fiduciaire doit formuler des estimations et des hypothèses, principalement au sujet de l'évaluation des éléments, du passif, du revenu net et des renseignements connexes à fournir. Les résultats réels pourraient être différents de ces prévisions.

(b) Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces englobent le compte de caisse et les investissements à court terme dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins. Le coût est équivalent environ à la juste valeur.

(c) Titres à échéance déterminée

Les titres à échéance déterminée sont enregistrés au plus faible coût ou à la valeur marchande.

(d) Constatation des produits

L'intérêt gagné sur l'encaisse et les quasi-espèces ainsi que les titres à échéance déterminée est intégré dans les revenus à mesure qu'il est couru.

FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Notes accompagnant les états financiers
Exercice se terminant le 31 décembre 2005

(e) Impôt sur le revenu

La fiducie a été exemptée de la déclaration de revenus et, par conséquent, il n'y a aucune provision pour l'impôt sur le revenu.

Les prêts exigibles sont non productifs d'intérêt et n'ont aucune période de remboursement précise.

3. Titres à échéance déterminée

La durée et la valeur marchande des titres à échéance déterminée sont les suivantes :

	2005		
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Valeur marchande
	\$	\$	\$
Titres émis			
par le Canada	1 003 468	4 984 625	5 941 412
par les provinces	3 355 364	1 524 850	4 818 415
Autres titres de créance	<u>1 010 400</u>	<u>2 407 251</u>	<u>3 342 415</u>
	<u>5 369 232</u>	<u>8 916 726</u>	<u>14 102 242</u>
	2004		
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Valeur marchande
	\$	\$	\$
Titres émis			
par le Canada	3 384 258	1 001 500	4 399 298
par les provinces	537 445	3 876 215	4 409 276
Autres titres de créance	<u>1 251 102</u>	<u>1 944 940</u>	<u>3 211 739</u>
	<u>5 172 805</u>	<u>6 822 655</u>	<u>12 020 313</u>

FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Notes accompagnant les états financiers
Exercice se terminant le 31 décembre 2005

4. Apport

Les apports faits par Énergie atomique du Canada limitée sont les suivants :

	\$
Premier apport – le 25 novembre 2002	10 000 000
Apport annuel :	
Le 14 novembre 2003	2 000 000
Le 15 novembre 2004	2 000 000
Le 15 novembre 2005	<u>2 000 000</u>
	<u>16 000 000</u>

5. Instruments financiers

(a) Juste valeur

Les sommes qui suivent indiquent la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan en fonction des méthodes d'évaluation et des hypothèses ci-après.

La juste valeur représente le montant pour lequel un instrument financier pourrait être échangé entre un vendeur et un acheteur sérieux. La juste valeur des éléments qui sont à court terme en raison de leur nature est considérée égale à la valeur comptable. La juste valeur des titres à échéance déterminée est fondée sur le cours du marché.

	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Écart favorable (défavorable) \$
Actif			
Encaisse et quasi-espèces	2 926 877	2 931 926	5 049
Intérêts courus à recevoir	119 516	119 516	-
Titres à échéance déterminée	14 285 958	14 102 242	(183 716)
Passif			
Créditeurs et comptes de régularisation	6 420	6 420	-

(b) Risque de taux d'intérêt

FONDS EN FIDUCIE D'EACL POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Notes accompagnant les états financiers
Exercice se terminant le 31 décembre 2005

Le tableau suivant fournit les échéances précises et les taux effectifs moyens des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan.

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	Plus d'un an à 5 ans \$	Non sensible aux taux d'intérêt \$	Total \$
Actif					
Encaisse et quasi-espèces et titres	3 128 916	5 164 033	8 916 726	3 160	17 212 835
Taux	3,36 %	3,83 %	3,69 %	- %	- %
Intérêts courus à recevoir				119 516	119 516
Taux				- %	- %
Passif					
Créditeurs				6 420	6 420
Taux				- %	- %